



1. DESCRIPTION ET JUSTIFICATION DU PROJET :

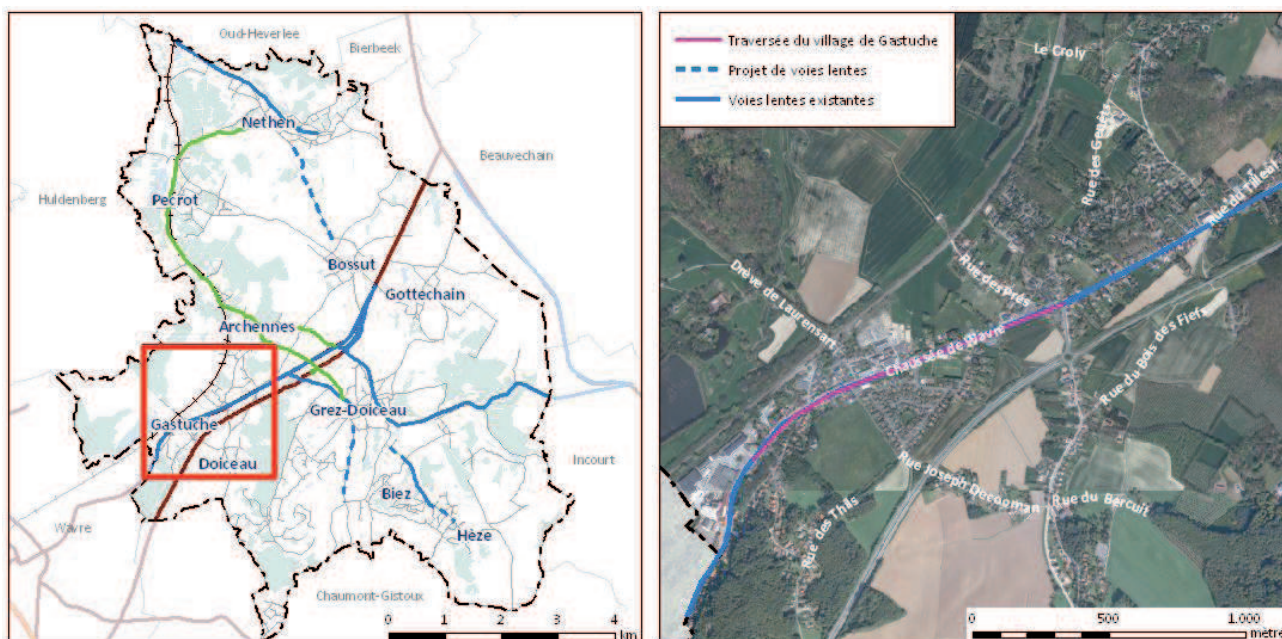
Gastuche est un village difficile à cerner, car il n'a pas de réel noyau villageois ni de délimitation intuitive. La convivialité et la proximité y sont relativement peu développées. En effet, la chaussée de Wavre est une réelle coupure et un lieu très peu sécurisé et sécurisant. Les voitures y sont nombreuses et rapides, du fait que la zone commerciale attenante attire de nombreux consommateurs, et que l'axe est rectiligne. La sécurisation de la traversée du village est donc une première étape vers le développement de la convivialité et du caractère rural du village.

La partie du village située au sud de la chaussée de Wavre est une Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) et fera donc l'objet d'un aménagement particulier réfléchi dans sa globalité. Y seront aménagées une place publique (fiche LT-21) et une maison de village (fiche LT-24). De même, la plaine de jeux et le terrain de football situé au croisement entre la chaussée de Wavre et l'avenue Cartigny vont être rénovés (fiche MT-12). Ces équipements communautaires sont séparés de la gare et de certains commerces par la chaussée de Wavre qui balafre le village.

Un bureau d'étude (s.a. AGORA) est en charge de réaliser une étude de mobilité à Gastuche, principalement centrée sur la chaussée de Wavre et les voiries connexes, depuis l'entrée du territoire communal (Wavre) jusque et y inclus le carrefour avec l'avenue Comte Gérard d'Ursel. Aucun délai n'a cependant été précisé. Cette étude servira de base à la sécurisation de la traversée de Gastuche, puisqu'elle consistera en un diagnostic de la mobilité (passage, fréquence, vitesse, etc. des automobiles), des infrastructures existantes pour les différents usagers, etc. Cette connaissance accrue des potentialités et problèmes permettra d'imaginer des solutions pour la traversée de la chaussée de Wavre, mais également de déterminer les points problématiques, de localiser les actions à mener, etc.

Un minimum serait de réguler la vitesse des automobiles à 50 km/h lorsqu'elles passent à travers le village. Des trottoirs assez larges doivent être aménagés le long de la chaussée de Wavre, de part et d'autre de la route. Actuellement, il existe très peu de passages pour piétons qui permettent la traversée de la chaussée par les usagers doux de manière un peu plus sécurisée. Il est donc envisagé d'aménager des passages pour piétons sécurisés, éclairés la nuit, annoncés par des panneaux, etc. Plusieurs feux sur demande peuvent également être installés, et/ou il est même envisageable de créer un passage sous la chaussée à un endroit stratégique. Les pistes cyclables doivent également au minimum être marquées en couleur, voire être aménagées en site propre.

2. LOCALISATION DE L'ACTION :



3. ORIGINE DE LA DEMANDE :

- Consultation villageoise
- Groupe de travail (GT Mobilité)
- Administration communale
- CLDR

4. CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA CONCRETISATION DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL

L'action contribue à mettre en œuvre les défis et les objectifs suivants :

AXE N°2 : *En 2021, Grez-Doiceau connaîtra une plus grande solidarité entre les habitants et les différents villages*

2.1 Réaliser les aménagements et les constructions nécessaires au développement de la convivialité au sein de l'entité

AXE N°4 : *En 2021, Grez-Doiceau aura trouvé une meilleure alliance entre les différents modes de transport*

4.1 Proposer des solutions adaptées comme alternatives aux déplacements individuels en voiture

4.2 Favoriser et développer les itinéraires dédiés aux modes doux (piétons et cyclistes)

5. LIENS AVEC D'AUTRES FICHES-PROJETS :

Cette fiche est à mettre en lien avec :

CT-02 : Mettre sur place un « contrat de chemins et sentiers »

CT-03 : Elaborer un réseau de liaisons lentes utilitaires et sécurisées

MT-01 : Concrétiser le réseau de liaisons lentes utilitaires et sécurisées

MT-02 : Aménager des pôles intermodaux aux abords des gares et arrêts de bus principaux

MT-12 : Rénover les espaces de jeux existant sur la commune (e.a. Gastuche)

LT-01 : Compléter le réseau de liaisons lentes utilitaires et sécurisées

LT-21 : Aménager une place à Gastuche

LT-24 : Aménager une maison de village dans la ZACC de Gastuche

6. PRIORITE AU SENS DU PROGRAMME D'ACTION :

Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
(2012-2014)	(2015-2018)	(2018-2022)

7. PARTENAIRES POTENTIELS (AUTRES QUE L'ADMINISTRATION COMMUNALE) POUVANT ETRE IDENTIFIES A CE STADE :

Riverains

Association locales

Ecoles

CLDR

CCATM

Gracq

Provélo

IBSR

SPW-DGO1 (Direction des Déplacements doux et Direction des Routes du Brabant Wallon)

SPW-DGO2 (Direction de la Planification de la mobilité : Crédits d'Impulsion)

SPW-DGO3 (Direction de l'Aménagement foncier rural et Direction du Développement rural)

8. EN QUOI LE PROJET S'INSCRIT-IL DANS UNE DEMARCHE A21L ?

Environnement	Facilitation et promotion des modes de déplacements non motorisés et donc diminution des émissions de CO ₂ Sécurisation de la liaison entre des lotissements avec plaine de jeux (ZACC), et la gare, favorisant l'intermodalité
Social	Rencontre et convivialité Amélioration du cadre de vie et de la sécurité
Économique	Sécurisation des sites commerciaux longeant la chaussée de Wavre
Culturel	Sécurisation et mise en valeur du patrimoine bâti (site de l'usine d'ouate thermogène)



1. DESCRIPTION ET JUSTIFICATION DU PROJET :

La place de Trémentines est un espace important dans la vie culturelle Nethenoise et Grezienne. Elle se situe en plein centre de Nethen, et est délimitée par le chemin de Savenel, la rue de Hamme-Mille, une propriété privée et l'espace culturel de Nethen. Dans cet espace, louable via l'administration communale, s'organisent de nombreuses activités culturelles, telles que des cours de théâtre, des concerts, des contes, des petits déjeuners Oxfam, etc. Cela fait six années que l'espace culturel et la place de Trémentines accueillent également le Nethen Festival : un soir chaque année, un comité motivé organise des concerts sur 2 scènes et de nombreuses animations (jongleurs, cracheurs de feu, maquillage, djembé, échassiers, capoeira, magiciens, etc.).

Actuellement, la place est vide et sert principalement de parking. Elle est en asphalte et graviers, et est bordée par 2 rangées de bouleaux, accentuant la perspective sur l'espace culturel. La place est longée par le chemin de Savenel sur lequel est aménagée une piste cyclable reliant Nethen avec la gare de Sint-Joris-Weert en Brabant Flamand. L'arrêt du bus TEC de la ligne 32 et du proxibus 204 se situe sur la place. Le carrefour avec la rue Joseph Maisin est aménagé en plateau, et en zone 30, du fait de la proximité avec l'école de la rue Maisin.



Un aménagement de la place pourrait la rendre plus conviviale, favoriser le développement d'activités et lui permettre de devenir un réel lieu de rencontre et d'échanges sociaux. Il est cependant important de garder cet espace ouvert et de ne pas l'encombrer de mobilier urbain (plaine de jeux, etc.), afin de permettre la continuation de son utilisation par le Nethen festival, par exemple. Le mobilier urbain qui pourrait être installé est par exemple des bancs, des poubelles, de l'éclairage, etc. Stabiliser le sol (revêtement) permettrait un meilleur accès à l'espace culturel aux personnes à mobilité réduite, ainsi que la facilitation d'installation de mobilier amovible (tonnelles, tables, etc.). L'utilisation de la place comme parking pourrait être réduite afin de permettre aux habitants de se réapproprier cet espace de convivialité.

Un aménagement des alentours de la place serait également à prévoir afin de signifier aux automobilistes la présence de piétons et cyclistes, et ainsi de sécuriser le passage entre l'école de la rue Maisin, la place de Trémentines et le chemin de Savenel.